

Plan non accessible PMR mais réversible PMR car les travaux respectent les conditions impératives prévus par la réglementation :

-être sans incidence sur les éléments de structure

-ne pas nécessiter une intervention sur les chutes d'eau, sur les alimentations en fluide et sur les réseaux aérauliques situés à l'intérieur des gaines techniques appartenant aux parties communes du

-ne pas intégrer de modifications sur les canalisations d'alimentation en eau, d'évacuation d'eau et d'alimentation de gaz nécessitant une intervention sur les éléments de structure -ne pas porter sur les entrées d'air

-ne pas conduire au déplacement du tableau électrique du logement

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux-plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'éxecution, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et éléctriques. Seuls seront fournis les équipments figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.





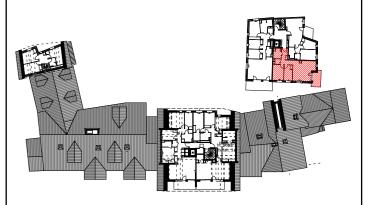
L'Alpe d'Huez

Avenue de l'Eclose

3 PIECES + cabine Bâtiment A - A203 TMA03 - niveau 1

Entrée	5,00
Séjour/Cuisine	27,59
Chambre 1	10,06
Chambre 2	8,91
SdB	3,05
SdE	1,68
WC	1,59
Coin-cabine	2,99
Dgt	4,85
Surface Habitable Totale	65,72 m ²
Balcon	8,86

Plan de repérage - niveau 1



TE - Tableau éléctrique

GT - Gaine technique

Pl - Placard

PF - Porte-fenêtre F - Fenêtre

Soffite / Faux-plafond hauteur selon indication

19/04/2022

